

En échange d'une aide de 7 milliards d'euros, Air France devra remplir plusieurs obligations a assuré ce mercredi Bruno Le Maire. La compagnie nationale devra, par exemple, limiter ses vols entre Paris et Lyon, Bordeaux, Nantes ou Rennes à ses clients en correspondance.

"Je veux redire que ce soutien à Air France n'est pas un chèque en blanc". En contrepartie d'une [aide historique de 7 milliards d'euros](#) consentie par l'Etat pour l'aider à faire face à la crise sanitaire, la compagnie nationale "devra faire des efforts", a rappelé ce mercredi Bruno Le Maire, auditionné par la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale.

Air France devra "être plus rentable et plus compétitive", a exigé le ministre de l'Economie. Deuxième condition: "Air France doit devenir la compagnie aérienne la plus respectueuse de l'environnement", a-t-il ajouté.

Pour y parvenir, la compagnie devra "réduire de 50% ses émissions de Co2 par passager et par kilomètre entre 2005 et 2030" mais également faire baisser de 50% "son volume d'émissions de CO2 sur ses vols métropolitains d'ici la fin 2024".

**Moins de vols intérieurs :** "Cette condition (...) nouvelle et drastique va nous amener à revoir la mobilité sur le territoire français", a poursuivi Bruno Le Maire. Concrètement, "dès lors qu'il y a une alternative ferroviaire à des vols intérieurs avec une durée de moins de 2h30, ces vols intérieurs devront être drastiquement réduits et limités simplement aux transferts vers un hub".

Une telle contrainte obligerait Air France à ne plus vendre de billets entre Paris (Roissy ou Orly) et Rennes, Nantes, Bordeaux et Lyon. Seuls les passagers utilisant ces vols intérieurs pour se rendre ensuite ailleurs en Europe ou dans le reste du monde, y compris l'outremer, pourraient être acheminés depuis ces quatre villes vers l'aéroport où ils prendront leur correspondance.

"L'avion ne doit plus être un moyen de faire en 1h00 ou 1h15 des transports qui pourraient se faire à moindre coût de CO2 par train en 2h00 ou 2h30. Ce doit être la règle et nous la ferons respecter", a encore prévenu le locataire de Bercy.

**Renouvellement de la flotte :** La troisième condition fixée à Air France pour devenir une compagnie plus "verte" sera de tenir dès 2025 l'objectif de 2% de carburant alternatif durable incorporé dans les réservoirs des avions.

Par ailleurs, les investissements de la compagnie seront orientés dans les années à venir vers le renouvellement de la flotte long et moyen courrier "pour réduire efficacement les émissions à la source".

"Le renouvellement des avions, c'est avec la limitation des vols intérieurs, un des moyens les plus efficaces pour réduire l'emprunte CO2 d'Air France. Un nouvel Airbus A220 ou A350 permet de réduire de 20 à 25% des émissions par avion et accessoirement, c'est aussi une des conditions de la survie d'Airbus", a conclu Bruno Le Maire. Le ministre de l'Economie laisse ainsi entendre qu'Air France pourrait être fortement invitée à préférer l'avionneur européen à Boeing pour ses futurs achats.

Paul LOUIS